



Les Français et la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

IFOP pour Alouette



JF/MP N° 113627

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Marion Chasles-Parot

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

JANVIER 2016

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h	5

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour Alouette

Echantillon



Echantillon de **996** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) du 13 au 15 janvier 2016.

Retrouvez gratuitement les sondages et analyses de l'Ifop sur :

Nos applications mobiles



Android



iPhone / iPad

Notre site Internet



www.ifop.com

Les réseaux sociaux



@IfopOpinion



Ifop Opinion

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les résultats de l'étude

L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

Question : Actuellement les excès de vitesse inférieurs à 10 kilomètres/heure au-dessus de la limite autorisée sont sanctionnés par une amende et un retrait d'un point sur le permis de conduire. Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à ce qu'à l'avenir ces excès de vitesse de moins de 10 km/h ne soient plus sanctionnés que par la perte d'un point sur le permis de conduire et qu'ils ne fassent plus l'objet d'une amende ?

	Ensemble (%)	Fréquence d'utilisation de la voiture			
		Plusieurs fois par semaine (%)	Une ou deux fois par semaine (%)	Moins souvent (%)	Jamais (%)
• Favorable	71	75	66	63	61
• Opposé	29	25	34	37	39
TOTAL.....	100	100	100	100	100

L'adhésion à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h

	Favorable	Opposé
	(%)	(%)
ENSEMBLE	71	29
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)		
Homme	72	28
Femme	70	30
AGE DE L'INTERVIEWE(E)		
Moins de 35 ans	64	36
18 à 24 ans	63	37
25 à 34 ans	65	35
35 ans et plus	73	27
35 à 49 ans	74	26
50 à 64 ans	74	26
65 ans et plus	72	28
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)		
ACTIF	70	30
CSP+	61	39
Artisan ou commerçant	65	35
Profession libérale, cadre supérieur	62	38
Profession intermédiaire	73	27
CSP-	73	27
Employé	71	29
Ouvrier	75	25
INACTIF	73	27
Retraité	74	26
Autre inactif	70	30
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Communes rurales	76	24
Communes urbaines de province	71	29
Agglomération parisienne	65	35
REGION		
Région parisienne	66	34
Province	72	28
Nord est	75	25
Nord ouest	70	30
Sud ouest	69	31
Sud est	74	26
PROXIMITE POLITIQUE		
Gauche	72	28
Front de Gauche	75	25
Parti Socialiste	71	29
Europe Ecologie / Les Verts	74	26
Modem	62	38
Droite	73	27
UDI	66	34
Les Républicains	73	27
Front National	73	27
Aucune formation politique	71	29
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)		
Jean-Luc Mélenchon	71	29
François Hollande	74	26
François Bayrou	61	39
Nicolas Sarkozy	73	27
Marine Le Pen	74	26
FREQUENCE D'UTILISATION D'UNE VOITURE		
Plusieurs fois par semaine	75	25
Une ou deux fois par semaine	66	34
Moins souvent	63	37
Jamais	61	39
FREQUENCE D'UTILISATION D'UN 2 ROUES A MOTEUR		
Au moins une fois par semaine	62	38
Moins souvent	71	29
Jamais	72	28

